

MICHELIN

Mise en place d'un nouveau régime de retraite supplémentaire permettant de se constituer une retraite à la carte



Activité :
Fabrication et commercialisation de pneumatiques, édition de cartes et guides, cartes et itinéraires Internet.

Sociétés concernées :
Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, Compagnie Générale des Etablissements Michelin et Michelin Travel Partner, soit environ 20 000 salariés.

Contenu de la mission menée par Adding



Préparation et animation des réunions de négociation avec les partenaires sociaux.

Élaboration d'un outil de simulation de retraite paramétrable.

Organisation et pilotage d'un appel d'offres pour choisir l'organisme assureur : rédaction du cahier des charges, analyse des offres, choix des finalistes, organisation des oraux, synthèse finale.

« L'expertise d'ADDING a été bénéfique à notre réflexion et aux négociations »



Jean-Yves CHERIE
Responsable
Avantages Sociaux
MICHELIN

« En 2010, nous avons souhaité faire évoluer notre offre de retraite supplémentaire, vers un système à la fois souple, portable et attractif pour les salariés. L'objectif était également que Michelin aide ses collaborateurs à préparer leur retraite et que chacun en soit acteur. Pour cette mission, nous avons voulu être accompagnés par un actuairer, capable de nous apporter du conseil et de la compétence en simulation financière, mais aussi de participer aux négociations avec les partenaires sociaux. »

Expert technique et pédagogique

« Auparavant, ADDING était déjà intervenu chez Michelin pour une première évolution de l'offre retraite supplémentaire et leur prestation avait été appréciée par les différents protagonistes. Décision a donc été prise de faire appel à eux pour organiser les réunions paritaires et construire un outil de simulation, permettant de chiffrer les taux de rendement des nouveaux régimes et de mieux en comprendre les mécanismes. Lors des négociations, ADDING a parfaitement joué son rôle d'expert technique en préparant les réunions et en répondant aux questions de nos partenaires sociaux. Leur qualité pédagogique et leur écoute ont été très appréciées, mais leur volonté de neutralité les a parfois un peu trop mis en retrait des débats. À l'issue de cette phase, il a été décidé de fermer progressivement le régime à prestations définies, de mettre en place un régime

de type Article 83 et d'améliorer le PERCO en augmentant l'abondement de l'entreprise. L'outil de modélisation financière sous Excel, élaboré par ADDING à notre demande, permet, enfin, à nos salariés d'optimiser leurs versements complémentaires. »

Des consultants réactifs et à l'écoute

« En 2011, une fois l'accord conclu, il nous a fallu choisir l'organisme assureur chargé de gérer le régime à cotisations définies. Pour cette phase, nous avons décidé de nous faire, à nouveau, aider par ADDING, qui connaissait bien le dossier. Leur mission a consisté à rédiger le cahier des charges, à dépouiller les offres, à sélectionner les organismes finalistes, à organiser les entretiens et à rédiger une synthèse. Très professionnels sur le cahier des charges comme dans les réponses aux questions des compétiteurs, les consultants ADDING ont aussi été très réactifs dans cette phase, même si leur neutralité les a, encore une fois, conduits à ne pas prendre parti. Tout au long de ces différentes missions, nous avons travaillé en confiance avec ADDING et sommes très satisfaits de leurs prestations, tant au niveau des conseils donnés que de leur comportement ou de leur implication. Leur valeur ajoutée et leur expertise nous ont, au final, été très bénéfiques pendant notre réflexion, durant les négociations et lors des sélections. »

Propos recueillis par Eric Gautier
Journaliste indépendant